



GROUPE DE L'OUTRE-MER

Rémy-Louis BUDOC

Représentant de la Guyane

Affaires internationales et européennes

Délégation à la prospective et évaluation des politiques publiques

Délégation à l'Outre-mer

Cayenne le 11 Août 2011

À

*Monsieur François BAROUIN
Ministre de l'Economie des Finances et de
l'Industrie
139 rue de BERCY, 75572 PARIS cedex 122*

Objet : Situation particulière de la Guyane au regard de la crise monétaire et boursière actuelle

Monsieur le Ministre,

Dans la situation actuelle de crise boursière généralisée, sur fond d'inquiétude pour la zone euro - dont font partie les Outre-mer -, Monsieur le Président de la République Nicolas SARKOZY a su faire preuve de rapidité, de courage politique et de sang-froid et c'est tout à son honneur.

Je note également sa détermination à atteindre des objectifs précis en matière de réduction des déficits (5,7% du PIB en 2011, 4,6% l'an prochain, 3% en 2013) en suivant une trajectoire vertueuse pour conserver la précieuse note «AAA» de la France.

Compte tenu de ce contexte international compliqué, des mesures de réduction du déficit devraient être annoncées par le chef de l'Etat dès le 24 août prochain, suite à vos propositions de nouvelles économies, dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 2012.

Le choix du Gouvernement de poursuivre la chasse aux niches fiscales nous interpelle au plus haut point, dans la mesure où l'Outre-mer doit faire l'objet d'une attention particulière afin de ne pas être pénalisé, au regard de ses indicateurs économiques et sociaux bien plus défavorables encore qu'en France hexagonale ou en Europe, ce que vous n'ignorez pas.

Bien sûr, j'adhère à votre décision de mettre en œuvre un budget de justice fiscale, avec des efforts répartis entre tous. L'outre-mer a d'ailleurs déjà apporté sa contribution récemment lors des fameuses mesures de « rabotages fiscaux ».

Pour autant, il sera difficile pour les élus et nos populations d'accepter des arbitrages entérinés en Conseil des ministres fin août, qui battraient en brèche les engagements du Président de la République envers les collectivités ultramarines qui lui font confiance pour maintenir le cap fixé lors du CIOM (conseil interministériel pour l'Outre-mer), particulièrement la Guyane.

Dans sa stratégie de développement, la Région Guyane a indiqué que « nous sommes désormais opérationnels pour le lancement du plus ambitieux programme que la Guyane ait jamais connu ». Mais cette ambition implique un soutien sans faille et sans reculades de l'Etat et ne souffre pas de tergiversations diverses, si nous voulons ensemble, réussir l'avenir de ce territoire qui constitue une richesse inestimable pour tous ceux qui y vivent, pour la France et pour le monde.

J'attire votre attention sur le fait que les facilités financières et fiscales accordées à la Guyane ne constituent pas une charge pour l'Etat, bien au contraire ! Elles constituent un investissement indispensable pour favoriser la prospérité de notre région et assurer le bien être de nos populations. Avec, à terme, un retour positif pour les finances publiques des collectivités locales et de l'Etat.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération et de mon profond respect.

Rémy Louis BUDOC
CESE
Conseiller Régional délégué

